



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

chômage

Question au Gouvernement n° 671

Texte de la question

ÉVOLUTION DU CHÔMAGE

M. le président. La parole est à Mme Françoise Briand, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Mme Françoise Briand. Ma question s'adresse à Laurent Wauquiez, secrétaire d'État chargé de l'emploi.

M. Patrick Roy. Plutôt du chômage !

Mme Françoise Briand. Le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté sensiblement au mois d'août dernier, avec près de 40 000 personnes supplémentaires inscrites à l'ANPE. Même si cette augmentation ne remet pas en cause la baisse spectaculaire du chômage observée depuis 2006 - avec 350 000 demandeurs d'emploi en moins en un an -, qui nous a permis d'atteindre un taux de chômage de 7,2 %, soit le taux le plus bas depuis vingt-cinq ans, elle suscite évidemment des inquiétudes chez nos compatriotes qui constatent, dans de nombreux secteurs économiques, un net ralentissement de l'activité, et donc des embauches, en raison de la crise financière internationale que nous subissons.

Face à cette situation difficile, notre devoir est de mobiliser l'ensemble des leviers de la politique de l'emploi. Vous avez organisé lundi soir, avec Mme Christine Lagarde, une réunion de l'ensemble des acteurs de la politique de l'emploi - ANPE, ASSEDIC, AFPA, missions locales - pour établir un diagnostic précis de la situation et faire avec eux le point sur les perspectives en matière d'emploi.

Dans ce contexte, la réforme du service public de l'emploi, votée il y a quelques mois, trouve toute sa justification, car elle va permettre de fournir un meilleur service aux demandeurs d'emploi au travers d'un accompagnement plus personnalisé, mais également aux entreprises qui cherchent à recruter et qui, pour certaines, rencontrent des difficultés.

Pourriez-vous détailler les conclusions de la réunion de lundi, ainsi que les principaux axes d'action du Gouvernement pour répondre à cette dégradation du marché de l'emploi ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Laurent Wauquiez, secrétaire d'État chargé de l'emploi.

M. Laurent Wauquiez, *secrétaire d'État chargé de l'emploi*. Vous l'avez dit, madame la députée, il faut être clair : les chiffres de l'emploi que nous avons eus au mois d'août ne sont pas bons.

M. Patrick Lemasle. Répondez à la question !

M. Laurent Wauquiez, *secrétaire d'État*. Mais ce ne sont pas que des chiffres, ce sont surtout des familles qui se retrouvent aujourd'hui en difficulté. Le climat de crise internationale qui s'est instauré depuis un an finit par peser sur la situation de l'emploi dans notre pays. D'autres pays européens, comme l'Espagne, ont d'ailleurs connu une situation qui s'est aggravée bien plus rapidement que chez nous, avec une augmentation de 700 000 chômeurs en moins d'un an.

Nous avons donc souhaité, avec Christine Lagarde, faire face immédiatement à cette crise et assumer nos responsabilités. C'est pour cette raison que nous avons voulu travailler avec tous les acteurs du service public de l'emploi, afin d'étudier ensemble les pistes concrètes qui pouvaient être rapidement mises sur la table. Nous nous sommes fixé trois directions de travail.

La première vise à mieux accompagner les demandeurs d'emploi. Vous avez évoqué la mise en place du nouveau service public de l'emploi ANPE-ASSEDIC. Nous souhaitons accélérer ce calendrier pour que les résultats concrets soient immédiatement ressentis par les demandeurs d'emploi, notamment à travers la

généralisation du guichet unique et l'accompagnement personnalisé.

La deuxième consiste à mieux récupérer les offres d'emploi. Nous ne voulons pas nous contenter de les collecter passivement. Il faut aller les chercher avec des partenariats actifs. C'est ce que nous avons fait, par exemple, la semaine dernière, dans le cadre d'un partenariat avec la RATP, qui recrute chaque année 2 000 salariés.

M. Pierre Gosnat. Vous êtes soporifique !

M. Laurent Wauquiez, *secrétaire d'État*. La troisième direction de travail que nous nous sommes fixé a pour objectif de refondre la formation professionnelle - c'est, vous le savez, un outil fondamental pour l'accès à l'emploi. Nous avons fait un déplacement en Alsace, ce qui nous a permis de nous rendre compte à quel point la formation professionnelle bien utilisée facilitait l'accès à l'emploi.

Ces trois réformes de structure avaient été initiées. La crise nous amène à aller encore plus vite et à essayer de produire plus rapidement les résultats concrets qu'attendent nos compatriotes.

Par ailleurs, à court terme, trois leviers, les contrats d'autonomie pour l'accompagnement des jeunes, l'accompagnement des seniors et la mobilisation des contrats aidés, que nous avons relancée dès le mois de juillet, avant la crise du mois d'août, doivent nous permettre d'aider le plus grand nombre possible de nos compatriotes.

Face à une telle crise, la période est difficile et il ne faut pas se cacher la réalité. L'heure n'est pas aux querelles politiciennes (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC*), mais à un travail concret ; c'est ensemble que nous devons nous battre pour faire face à une situation pénible avant tout pour nos compatriotes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Briand](#)

Circonscription : Essonne (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 671

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Emploi

Ministère attributaire : Emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 octobre 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 2 octobre 2008